

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 23/06/2023, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Gargenville, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

| | | |
|--|---|--|
| OBJET DE LA DELIBERATION | | |
| AUTORISATION DE PROGRAMME POUR L'EXTENSION DU RESEAU DES EAUX USEES DU SECTEUR RUE DE VERNOUILLET A MEDAN | | |
| <u>Date d'affichage de la convocation</u> 23/06/2023 | <u>Date d'affichage de la délibération</u> 06/07/2023 | <u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude |

Etaient présents : 113

AIT Eddie, ALAVI Laurence, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOUDET Maurice, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARBIT Jean-Christophe, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, BEAUVALLET Yves, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LÉBOUC Michel, LÉCOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guyline, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 19

AOUN Cédric a donné pouvoir à LEPINTE Fabrice
BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BERMANN Clara a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila
BERTRAND Alain a donné pouvoir à POYER Pascal
BORDG Michaël a donné pouvoir à COGNET Raphaël
DAUGE Patrick a donné pouvoir à JOSSEAUME Dominique
DELRIEU Christophe a donné pouvoir à CHAMPAGNE Stéphan
GUIDECOQ Christine a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël
GUILLAUME Cédric a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
HONORE Marc a donné pouvoir à DAZELLE François
KHARJA Latifa a donné pouvoir à MONTANGERAND Thierry
LEMARIE Lionel a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MACKOWIAK Ghyslaine a donné pouvoir à BOURE Denis

MARIAGE Joël a donné pouvoir à LE GOFF Séverine
MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole
NEDJAR Djamel a donné pouvoir à LEBOUIC Michel
REBREYEND Marie-Claude a donné pouvoir à BROSSE Laurent

Absent(s) non représenté(s) : 7

COLLADO Pascal, CONTE Karine, DE JESUS PEDRO Nelson, DIOP Dieynaba, MAUREY Daniel,
PRIMAS Sophie, RIOU Hervé

Absent(s) non excusé(s) : 2

ANCELOT Serge, OURS-PRISBIL Gérard

125 POUR :

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY
Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND
Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BORDG Michaël, BOUDET Maurice, BOURE Denis,
BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal,
CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, CORBINAUD
Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-
GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU
Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine,
DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL
BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie,
GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc,
HONORE Marc, BEAUVALLET Yves, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL
Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD
Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-
Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC
Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT
François, MACKOWIAK Ghyslaine, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MEMISOGLU Ergin, MERY
Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges,
MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NEDJAR
Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, PELATAN Gaëlle,
PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET
Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD
Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis,
SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY
Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand,
VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile,
ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

1 ABSTENTION :

NAUTH Cyril

6 NE PREND PAS PART :

CHARBIT Jean-Christophe, GARAY François, GODARD Carole, KONKI Nicole, MADEC Isabelle,
MELSENS Olivier

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a réalisé deux études de schéma directeur d'assainissement l'une, sur la commune de Médan et l'autre sur les communes de Verneuil-sur-Seine et Vernouillet. Il en est ressorti des propositions d'aménagement et d'extension des réseaux d'assainissement collectif.

Ce programme de travaux d'extension du réseau d'eaux usées concerne le secteur de la rue de Vernouillet à Médan.

Pour une partie des 141 propriétés qui disposent actuellement d'assainissement non collectif, il existe un risque de salubrité publique engendré par une perméabilité des sols défavorable. Le passage en assainissement collectif de ce secteur a été validé par délibération du Conseil communautaire du 15 décembre 2022.

Les effluents du secteur de la rue de Vernouillet seront dirigés vers le système d'assainissement de Verneuil-sur-Seine. Cet élément s'inscrit dans une logique d'optimisation des coûts d'exploitation et de réduction des volumes d'effluents rejetés vers les anciens réseaux du syndicat de l'Hautil qui, à l'heure actuelle, sont saturés.

Ces travaux s'accompagneront d'une augmentation de la capacité du groupe de pompage du poste de refoulement, situé avenue du chemin de fer à Verneuil-sur-Seine.

Ainsi, les travaux réalisés en deux tranches se décomposent comme suit :

- Extension à Médan du réseau d'eaux usées sur domaine public de la rue de Vernouillet (partie ouest) et du chemin de la vallée du Goujon avec mise en place d'un poste de refoulement d'eaux usées. Le renvoi des effluents se fera vers le réseau d'eaux usées existant situé sur la commune de Verneuil-sur-Seine avec traitement des effluents sur la station d'épuration de Verneuil-sur-Seine ;
- Extension du réseau d'eaux usées sur domaine public de la rue de Vernouillet (partie est), de la rue des neuf arpents et de la rue des prés, avec mise en place de trois postes de refoulement : un poste de refoulement d'eaux usées rue de Vernouillet, un poste de refoulement rue des neuf arpents et un poste de refoulement rue des prés. Le renvoi des effluents se fera vers le réseau de la tranche 1. Augmentation de la capacité de pompage du poste chemin de fer à Verneuil-sur-Seine de 30% pour la porter à une capacité 300 m³/h.

Pour la réalisation de cette opération, il est envisagé une maîtrise d'œuvre se déclinant en un unique marché classique d'études, à prix global et forfaitaire, correspondant aux travaux sur les réseaux et ouvrages publics d'assainissement.

Le montant de l'opération est estimé à 4 100 000 € HT comprenant :

- Le coût des travaux estimé à 3 640 000 € HT, décomposé comme suit :
 - o Tranche 1 : 1 350 000 € HT ;
 - o Tranche 2 : 2 290 000 € HT ;
- Le montant des études complémentaires (Sondage géotechnique, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), amiante, recherche de pollution) estimé à 100 000 € HT ;
- Le coût de la maîtrise d'œuvre estimé à 360 000 € HT.

Les études seront engagées au quatrième trimestre 2023 et les travaux seront réalisés de 2024 à 2027 à partir du second semestre 2024.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la réalisation des études et des travaux permettant la création de réseaux d'eaux usées rue de Vernouillet, rue des prés, rue des neuf arpents et chemin de la vallée Goujon à Médan,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des travaux et études à réaliser sur le domaine public,

- de préciser que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe assainissement pour un montant estimé à 4 100 000 HT, au chapitre 20, immobilisations incorporelles, article 2031 pour les prestations d'études et au chapitre 23, immobilisations en cours, article 2315 pour les travaux d'eaux usées.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2224-10 et L. 5215-20,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU l'étude du schéma directeur d'assainissement réalisée par EGIS sur la commune de Médan,

VU l'étude du schéma directeur d'assainissement réalisée par EGIS sur les communes de Verneuil-sur-Seine et de Vernouillet,

VU l'avis favorable émis par la Commission 4_Vie quotidienne le 20 juin 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la réalisation des études et des travaux permettant l'extension du réseau d'eaux usées sur domaine public de la rue de Vernouillet, rue des neuf arpents, rue des prés et du chemin de la vallée Goujon.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des travaux et études à réaliser sur le domaine public.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget annexe assainissement pour un montant estimé à 4 100 000 HT (quatre-millions-cent-mille euros hors taxe) au chapitre 20, immobilisations incorporelles à l'article 2031 pour les prestations d'études et au chapitre 23, immobilisations en cours, à l'article 2315 pour les travaux d'eaux usées.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 06/07/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 06/07/2023

Exécutoire le : 06/07/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R. 421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 29 juin 2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile